



MINISTRE DES MINES

Le Ministre

ARRETE MINISTERIEL N° ⁰⁷⁶⁴...../CAB.MIN/MINES/01/2015 DU ²³JUL 2015

**PORTANT REFUS D'OCTROI DU PERMIS DE RECHERCHES N°12943
A LA SOCIETE SOCAGRIMINES**

LE MINISTRE,

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36 lettre f, 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10, 12, 45, 48, alinéa 1^{er} 56 et 57;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars portant Règlement Minier, notamment ses articles 96 à 102 et 104 à 107 alinéa 1^{er} ;

Vu l'Ordonnance n° 014/078 du 07 décembre 2014 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres et des Vice-Ministres ;

Vu l'Ordonnance n° 15/014 du 21 mars 2015 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République, et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 15/015 du 21 mars 2015 fixant les attributions des Ministères, spécialement son article 1^{er} B points 19 ;

Considérant la demande de **Permis de Recherches** n°KIN/20120105/110700 introduite par la société **SOCAGRIMINES** en date du 05/01/2012, et les pièces requises y jointes ;

Considérant que la capacité financière minimum est inadéquate.

Sur avis défavorable du Cadastre minier;



ARRETE :

Article 1^{er} :

Il est refusé à la société **SOCAGRIMINES**, résidant sur **avenue du Gouverneur n°28, Bukavu/Sud-Kivu**, le Permis de Recherches sollicité.

Article 2 :

La société **SOCAGRIMINES** a le droit d'exercer un recours conformément aux articles 57 alinéa 2, 313 et 314 du Code Minier.

Article 3 :

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 23 JUL 2015

Martin KABWELULU

AMPLIATIONS

Cabinet du Président de la République	: 1
Cabinet du Ministre des Mines	: 2
Secrétariat Général des Mines	: 1
Cadastre minier	: 1
CTCPM	: 1
SAESSCAM	: 1
Direction des Mines	: 1
Direction de Géologie	: 1
Direction des Investigation	: 1
Direction chargée de la Protec. de l'Environ	: 1
Div. Prov./des Mines & Géologie du ressort	: 1
Société SOCAGRIMINES	: 1
	13